

Pour une meilleure qualité de vie

Votre quartier connaît un nouvel essor grâce à des projets majeurs pour l'ensemble de notre agglomération : le siège de la Chambre de Commerce et d'Industrie et la clinique des Ormeaux de 200 lits, la construction du pont des Docks, le Centre de la Mer et du Développement Durable 'ODYSSEY 21' et le complexe aquatique, le centre commercial des docks Vauban dédié aux loisirs, aux commerces et à la culture, l'aménagement de 450 nouveaux logements au cœur de Saint Nicolas, la création d'un parc urbain de 9 hectares.

Ce dernier projet, véritable « promenade portuaire » depuis le triangle des gares jusqu'à la rue Marceau, constitue le projet phare du Pic Urban dont il mobilise 50 % de l'enveloppe financière totale. Les travaux du parc urbain ont d'ailleurs commencé depuis octobre dernier et s'achèveront en septembre 2006.

D'ici là, les travaux occasionneront des nuisances ; les services de la Ville du Havre feront le maximum pour limiter les désagréments. Cette lettre d'information vous sera périodiquement adressée. Vous y trouverez des précisions sur l'état d'avancement des chantiers et sur les travaux en cours.

A leur issue, soyons sûrs que chacun bénéficiera d'une meilleure qualité de vie.


Je vous remercie pour votre patience et votre compréhension.

Agathe CAHIERRE

1^{er} Adjoint au Maire, chargée de la Politique de la Ville
et des Grands Projets Urbains

Parc urbain Saint Nicolas : c'est parti !

D'ici septembre 2006, ce sont 9 hectares de terrain qui, du bassin Vauban jusqu'à la rue Marceau en intégrant la rue Bellot et longeant le bassin fluvial, retrouveront des couleurs !



Le projet Saint Nicolas s'inscrit dans la continuité des aménagements réalisés ou soutenus par la Ville du Havre pour désenclaver le quartier sud, parmi lesquels le centre commercial des Docks Vauban, la piscine, le Centre de la Mer et du Développement Durable et la nouvelle clinique des Ormeaux.

La rue Bellot, pour relier le quartier au centre ville

Il était important de rendre la rue Bellot attractive. C'est en effet cet axe qui relie les quartiers du port à la ville, en passant par le futur pôle d'activités du bassin Vauban.

Une promenade symbolisera la limite entre la ville et le port et permettra la liaison piétonne entre le quai Frissard et le jardin fluvial, une piste cyclable reliera le nord au sud, les pavés existants seront conservés, des arbres seront plantés mais sans gêner la vue et le dégagement sur les espaces portuaires.

La place Caillard quant à elle, à caractère exclusivement piéton, sera largement plantée d'arbres et de buissons.



Le jardin fluvial, poumon vert du quartier



La vocation du jardin fluvial bordé par une piste cyclable est celle d'un parc : promenade, jeux, détente, pique-nique, évènements ponctuels estivaux, etc.

Le long des quais de la Marne et de Saône, le jardin bénéficiera d'amples étendues vertes : des prairies accessibles aux piétons seront adaptées aux loisirs et à la détente. Frênes, merisiers, saules, peupliers, pins... feront de ces espaces un poumon vert au cœur du quartier.

L'ensemble des matériaux utilisés, notamment les pavés en granit, seront les mêmes que ceux de la rue Bellot, afin de conserver une réelle harmonie.

Le vaste espace que dégage la place Léon Carlier sera valorisé, les rails conservés garderont la trace du passé.

En direct avec les habitants

Le projet a été l'occasion d'un dialogue direct avec les habitants du quartier. Il a fait l'objet d'une enquête publique et a été présenté aux riverains lors de réunions qui se sont déroulées en juin 2004 et mai 2005 en présence d'élus et de membres de la délégation européenne.



Ces travaux sont effectués à l'aide des financements du Feder (Pic Urban), de l'Etat, de la Région Haute Normandie, du Département de Seine Maritime, du FNADT et de la Ville du Havre.

Réunion du 23 juin 2004, présidée par A. Cahierre en présence d'une délégation importante de la Commission Européenne.



Contact : Ouahid DORBANE, Directeur Pic Urban
02 35 19 47 11